La lettre de l'intercommunalité

Journal d'information du Canton d'Axat
N° 41 - Décembre 2013

Joyeuses Fêtes

Communauté de Communes des Pyrénées Audoises

Ensemble

Hé bien nous y voila, ou presque. Dans quelques jours, la nouvelle Communauté de Communes regroupant les cantons d'Axat, Belcaire, Chalabre et Quillan, verra officiellement le jour. Un bureau élu par les représentants des communes procèdera à son installation. Pour une durée de trois mois seulement, car au terme des élections municipales, les conseillers municipaux désignés au sein des nouvelles équipes mises en place seront appelés, une seconde fois, pour élire les responsables de la nouvelle structure. Si cette élection à double détente peut sembler compliquée, le challenge qui se profile à travers les enjeux du territoire des Pyrénées Audoises pose une question toute simple : avons-nous envie de grandir par le biais de la mutualisation de nos moyens, de décupler nos chances de développement en matière économique, dans l'optimisation des infrastructures communales et intercommunales, d'assurer la pérennité du bien-être des populations et leur présence dans les meilleures conditions sur le territoire ?

L'action conduite au niveau du pays d'Axat, comme celles entreprises dans les cantons qui seront dans quelques semaines nos partenaires privilégiés, répond de manière positive à l'interrogation qui découle de cette union. Souvenons-nous du chemin parcouru, depuis l'échelon communal au canton, de la dynamique insufflée par le Sivom, relayé par la Communauté de Communes. C'est grâce à ces regroupements que nous avons pu faire face aux nouvelles compétences, en tirer les avantages de manière solidaire et profitable, stabiliser la démographie. Cette expérience nous a permis de nous préparer aux changements de demain, afin de relever le défi de l'économie, qui est la clef, la pierre d'angle de l'édifice de notre avenir commun. Sans activité génératrice d'emplois, sans développement économique appuyé sur des secteurs porteurs d'avenir qui ont fait leurs preuves et que nous sommes parvenus à maîtriser, comme le tourisme, notre futur serait compromis.

Face à l'aventure exaltante qui nous attend, ensemble nous réussirons cette formidable mutation. Avec chacun de vous à nos côtés !

Joyeuses fêtes à tous !

Marcel Martinez

La lettre de l'intercommunalité

Communauté de Communes des Pyrénées Audoises

Marcel Martinez et Francis Savy répondent à nos questions

Question : Beaucoup de gens se posent des questions sur la future Communauté de Communes ?

Je trouve bien naturel que les citoyens soient interpellés par les transformations qui s'annoncent. Le constat est simple, nous vivons sur des territoires socialement protégés, où la démographie avance au ralenti, malgré les services mis à la disposition des populations. La ruralité dans les secteurs de montagne connaît des périodes difficiles. La future communauté de communes doit permettre à nos cantons d'unir leurs forces et leurs compétences, pour imaginer et réaliser des projets d'une autre dimension. L'ensemble des secteurs d'activités : agriculture, filière bois, tourisme, commerce, artisanat, ... doivent participer à ce renouveau. Notre volonté étant avant tout de tenir compte aussi de deux réalités : le territoire n'est pas riche et une fiscalité rigoureuse, sans augmentation d'impôts, s'avère indispensable pour développer des projets économiques d'envergure qui puissent profiter en termes d'emploi et de richesse aux ménages et aux entreprises.

Je comprends parfaitement les interrogations, voire les réticences. La communauté de communes du Pays de Sault, qui date de 2005, est la moins ancienne de la future structure. Nous achevons de prendre nos marques. Les gens ont peur d'être noyés dans un grand territoire, de voir leur parole étouffée dans un contexte de représentation surdimensionné. On passe d'une trentaine de délégués à 89. Des changements vont intervenir et ils se demandent si leur quotidien en sera perturbé. Nous nous sommes construits autour de la récupération de la Maison de la Montagne, devenue le centre névralgique du canton et voilà que le futur siège administratif se profile à Quillan, pour des raisons d'organisation logiques et rationnelles. Oui ces craintes existent, mais elles révèlent en même temps les limites de nos moyens d'action qui sont modestes. On s'en est rendu compte financièrement lors des trois réalisations majeures que sont la crèche d'Espezel, l'accueil loisirs pour les enfants hors période scolaire, ou encore la déchetterie. En termes d'efficacité, la future Communauté de Communes va permettre la mise en place de politiques qui amélioreront la vie des populations. Je souhaite que la structure rende les mêmes services régaliens concédés par nos unités respectives, et il n'y a pas de raison que cela ne soit pas le cas. Je souhaite également que l'on aille plus loin dans la mutualisation des moyens au service de l'emploi et du développement économique. Cette obligation imposée par la loi en zone fragile est essentielle à la bonne harmonisation des équilibres du territoire.

Question : Qu'est ce qui va changer ?

Les services assumés par les Communautés de Communes demeureront en l'état dans la fusion. En élargissant le cercle, la richesse du tissu associatif qui intervient, par exemple, auprès des enfants lors des vacances scolaires, la présence sur le terrain d'organismes tels que Haute Vallée de l'Aude Initiative (HVAI), ou la pépinière d'entreprises dans l'accompagnement des projets d'installation ou de modernisation de commerçants ou d'artisans, seront d'une aide précieuse. Leur contribution sera décuplée sur l'échelle du nouveau territoire par le jeu de la réciprocité des complémentarités et des opportunités. La fusion va nous permettre de multiplier nos possibilités.

Nous passons dans une autre dimension : 340 personnes regroupant l'ensemble des compétences pour un territoire composé de 16.000 habitants. Nos ambitions seront à la mesure de ce changement dans le respect de l'identité de chaque partenaire et la complémentarité des potentialités qui ne sont finalement pas très éloignées les unes des autres. Nous ne manquons pas d'atouts : l'agriculture, l'élevage, la forêt ; ni d'objectifs pour relever les défis. Je pense à la modernisation de l'abattoir de Quillan qui est un outil précieux pour nos éleveurs. Je pense à l'utilisation du bois en tant qu'énergie de

chauffage. La Maison de la Montagne ainsi que la maison de retraite de Roquefeuil sont chauffées grâce à cette matière première plus économique et que nous avons à domicile. La Communauté de Communes doit être le levier économique de ces projets, l'espace idoine pour renseigner les personnes sur la constitution de dossiers, par l'intermédiaire d'un personnel formé sur place. C'est la condition pour amener des familles, des entreprises à s'installer, dans la cadre d'une fiscalité maîtrisée qui ne pèse ni sur les ménages ni sur les créateurs d'activités.

Question : La Communauté de Communes d'Axat et la Communauté de Communes du Pays de Sault se sont elles préparées à ce changement ?

Nos concitoyens n'ont plus peur de l'intercommunalité et reconnaissent le travail en commun qui a été fait, dans les diverses communes, je pense en particulier aux stations d'épuration, à la téléphonie mobile, internet, à l'entretien si coûteux de la voirie en zone de montagne. Je pense aussi à la construction de la station-service, si importante pour les actifs, à l'installation des pompiers dans leur nouvelle caserne, aux infrastructures touristiques, la maison de pays, la gare du train touristique, la piscine intercommunale, les sports d'eau-vive, qui sont notre carte de visite. Et bien sûr la maison de santé qui ancre de manière définitive la pérennité du territoire et qui propose en un seul lieu, l'ensemble des services de santé. Il faut que les gens acceptent l'idée que sur ce territoire il est tout à fait possible de réussir, grâce à des investissements productifs qui amèneront de l'emploi.

Nous engageons beaucoup d'actions qui intéresseront le futur territoire et je crois à la pertinence de l'évènementiel. Regardez, la foire d'Espezel qui amène chaque automne 40.000 personnes sur le plateau est une formidable vitrine pour l'agriculture et l'élevage, et par voie de conséquence pour nos produits ; la viande, la pomme de terre - 183 tonnes ont été vendues l'an dernier au lendemain de la foire -, mais aussi le tourisme vert qui mérite d'être développé par l'intermédiaire de tour-operators incluant un séjour en Pays de Sault. La nature y est intacte et la beauté des paysages à couper le souffle. C'est aussi le lieu idéal pour débusquer les porteurs de projets. Le développement culturel aussi est une véritable richesse, parce qu'il donne du bonheur aux gens. Ici, nous avons un réseau implanté et actif qui reçoit des soutiens dans le cadre de partenariats avec la Scène Nationale d'Ariège et le Conseil Général de l'Aude, et assure des animations de qualité sur l'ensemble des communes. Il faut être attractif sur des activités que nous maîtrisons et dont la marge de progression demeure ouverte dans la perspective d'un cadre élargi.

Question : Quel doit être le profil des futurs animateurs ?

Il y a ici et là des gens qui ont la capacité et la compétence. Mais c'est l'envie qui viendra en plus qui fera la différence. En arrêtant de considérer que tout est fichu comme on l'entend dire parfois et en changeant la routine en initiative, nous serons alors reconnus dans nos efforts vers le développement et l'emploi.
Le contexte est rendu possible par cette fusion de 64 communes, c'est une autre dimension. C'est la première fois qu'on va être aussi nombreux à parler le même langage.

Les maires en premier lieu, car ce sont les acteurs incontournables de la vie publique au quotidien. Mais également le bureau de la future intercommunalité, l'ensemble des 89 élus et les personnes qui dans leurs compétences respectives peuvent amener leurs contributions et engager leurs responsabilités. Sans oublier bien sûr le Directeur Général des Services et les cadres qui auront chacun en charge un domaine de responsabilité.

Merci à nos deux élus d'avoir bien voulu répondre à nos questions

La lettre de l'intercommunalité

Nous l'avons fait ensemble,

Aménagements du Pont d'Aliès

Train du Pays Cathare et Eau Vive

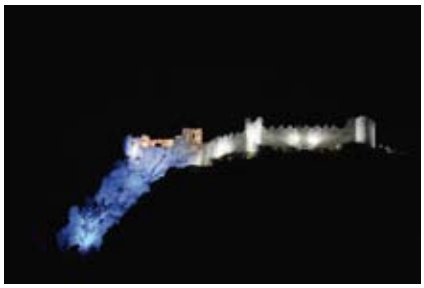
Illuminations Château de Puilaurens

Semaine Bleue

Travaux

OPAH : Rénovation de l'habitat

Nettoyage des berges de rivières

Communication : remise des fax

Lutte pour l'emploi : Myrys

Regroupement scolaire

Téléphonie mobile et internet

Centres de secours d'Axat et de Lapradelle

Oursaillades : Festival du folklore

Collecte des ordures ménagères

Remise des dictionnaires

Piscine

Championnats de France de Canoë-Kayak

Passeport Vacances

ensemble nous continuerons !

La lettre de l'intercommunalité

Travaux pour les communes

Cérémonie du Souvenir à Salvezines

Arbre de la Liberté 1989

10e anniversaire du SIVOM

Création de la Communauté de Communes

L'eau coule à Quirbajou

Déviation de Salvezines

Patrimoine : Eglise d'Escouloubre

Assainissement - Environnement

Equipements publics : salle d'Axat

La Maison de Santé

La gare du train touristique

Panneaux touristiques P.A.T.

La station-service

Les Journées Forestières

Randonnée

Agriculture

Electrification du refuge du Madres

La lettre de l'intercommunalité

Artigues,
Aunat,
Axat,
Belcaire,
Belfort-sur-Rebenty,
Belvianes-et-Cavirac,
Belvis,
Bessède-de-Sault,
Brenac,
Cailla,
Campagna-de-Sault,
Campagne-sur-Aude,
Camurac,
Caudeval,
Chalabre,
Comus,
Corbières,
Coudons,
Counozouls,
Courtauly,
Escouloubre,
Espéraza,
Espezel,
Fa,
La Fajolle,
Le Bousquet,
Le Clat,
Fontanès-de-Sault,
Galinagues,
Gincla,
Ginoles,
Granès,
Gueytes-et-Labastide,
Joucou,
Marsa,
Mazuby,
Mérial,
Montfort-sur-Boulzane,
Montjardin,
Nébias,
Niort-de-Sault,
Peyrefitte-du-Razès,
Puilaurens Lapradelle,
Puivert,
Quillan,
Quirbajou,
Rivel,
Rodome,
Roquefeuil,
Roquefort-de-Sault,
Rouvenac,
Saint-Benoît,
Sainte-Colombe-sur-Guette,
Sainte-Colombe-sur-l'Hers,
Saint-Ferriol,
Saint-Jean-de-Paracol,
Saint-Julia-de-Bec,
Saint-Just-et-le-Bézu,
Saint-Louis-et-Parahou,
Saint-Martin-Lys,
Salvezines,
Sonnac-sur-l'Hers,
Tréziers
Villefort

Communauté de Communes des Pyrénées Audoises.

64 communes
340 agents
16000 habitants
89 conseillers communautaires

Dans la corbeille de la mariée 30 ans de sollicitude

Trois dates : 1984 création du SIVOM, 1995 création de la Communauté de Communes du canton d'Axat, 2014 création de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises.

En l'espace d'une trentaine d'années, l'exercice de l'intercommunalité a rythmé le quotidien de la gestion du territoire, accompagné les initiatives sur l'ensemble des communes du canton, contribué à la réalisation de projets aussi vitaux que peuvent l'être, l'installation de stations d'épuration et l'assainissement de l'eau, la récupération des ordures ménagères, la mise en place d'internet et de la téléphonie mobile, le maintien à domicile des personnes âgées et les services afférents.

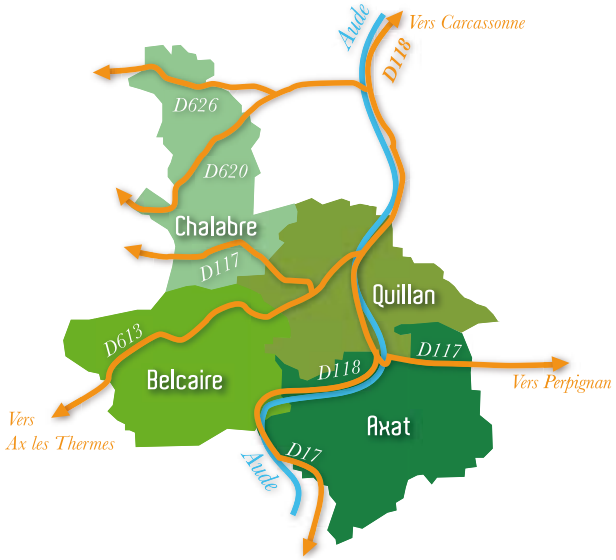

Centre névralgique d'un véritable maillage, Axat a conforté la présence des services publics, en même temps que l'ancrage des populations : nouveaux centres de secours pour les pompiers d'Axat et ceux de Puilaurens - Lapradelle, nouvelle caserne de gendarmerie, ouverture d'une station-service.

L'instauration d'une véritable politique touristique, dont le train du Pays Cathare et du Fenouillèdes constitue un vecteur d'apport important depuis une dizaine d'années a été renforcée, par la construction de la gare, élargissant ainsi l'horizon autour des sports d'eau-vive, des activités de pleine nature, du château de Puilaurens ou encore de la piscine intercommunale. Elle a conforté sur place l'activité commerciale et artisanale et l'ensemble des prestations offertes, dont le soutien à la filière bois et aux métiers de la forêt culmine tous les deux ans à l'occasion des Journées Forestières.

L'ouverture de la Maison de Santé a définitivement scellé l'avenir du territoire et complété la dot dans la corbeille de mariage de la future Communauté de Communes qui verra le jour le 1er janvier prochain.

Où, quand et surtout comment ?

Voici en quelques lignes le mode d'emploi de la constitution de la future entité, qui rappelons-le, regroupe les cantons d'Axat, Belcaire, Chalabre et Quillan. Soit 64 communes pour une population de 16.000 habitants. Fin décembre, une élection regroupant les 89 délégués désignés par les conseils municipaux élira un bureau qui sera opérationnel dès le 1er janvier 2014. Ce bureau flanqué d'un président n'aura qu'une courte durée : trois mois seulement, puisqu'il faudra attendre les résultats des élections municipales de mars, pour re-convoquer les délégués désignés par les nouveaux conseils municipaux. C'est à ce moment-là que l'équipe définitive du conseil de communauté qui aura en charge la gestion du territoire sera installée.

Travaux routiers : la traversée de Puilaurens - Lapradelle sécurisée

Une route toute neuve, des zones de ralentissement aménagées, des trottoirs flambant neufs : l'entrée ouest de la commune de Puilaurens-Lapradelle et le carrefour de Lavagnac offrent un nouveau visage aux automobilistes traversant la commune sur la RD 117.
Au-delà de l'aspect environnemental et architectural pris en compte avec bonheur, ces aménagements financés par l'Etat, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Aude, répondent à deux critères essentiels relatifs à la sécurité. Si celle des automobilistes peut se résumer à des conditions d'accès plus confortables et moins stressantes, la sécurité des piétons, une circulation plus fluide, le gain de la sécurité, sont manifestes. Ils pourront désormais se rendre en toute quiétude au cœur du village, grâce à ces travaux entrant dans la réglementation relative au plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics – PAVE.
Un bel exemple de la volonté clairement affirmée du Conseil Général de l'Aude pour l'amélioration des routes départementales, plus particulièrement dans les zones de montagne.
Jacques Galy, maire de la commune, Marcel Martinez, conseiller général et les services du Conseil Général de l'Aude se sont dernièrement retrouvés pour visiter ce chantier d'entrée d'agglomération achevé depuis peu, auquel s'est ajoutée la réhabilitation des parapets de l'ouvrage d'art du ruisseau de Magnat.
Le maire de la commune a tenu à exprimer sa plus grande satisfaction sur la conduite de ce chantier difficile, au vu de l'importante circulation sur cette route départementale. La gestion des flux a été parfaitement assurée par la gendarmerie, le service des routes de la Haute Vallée de l'Aude, le centre d'exploitation d'Axat et les services communaux, qui ont su se prêter main forte grâce à la coordination de Christian Lannes.
Le bénéfice de cette importante réalisation va bien au-delà de l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il renforce l'attrait touristique de la commune, lié à la présence du château cathare brillant de tous ses feux, qui s'est vu remettre dernièrement le 2ème Prix du « Concours national Lumières 2013 ».

Roquefort de Sault : une salle polyvalente flambant neuve

C'est dans une ancienne scierie transformée en salle polyvalente baptisée « La Coudamino » que la population de Roquefort de Sault s'est rassemblée pour l'inauguration de cette nouvelle structure. Elle accueillera tout un éventail d'animations, du bal à l'exposition philatélique comme cela fut le cas récemment, en passant par les agapes d'associations. Elle comprend en outre, un court de tennis, un espace volley ainsi qu'un terrain de pétanque pour les beaux jours. Cette réalisation a été possible grâce à l'aide financière du Conseil Général de l'Aude et de la Région Languedoc-Roussillon.
Hélène Giral, représentante de la Région, André Viola, président du Conseil Général de l'Aude et Marcel Martinez conseiller général du canton, ont apprécié le profil architectural de la bâtisse dont le projet avait été confié à Christian Vizcaino. Le maire de la commune Charles Areny, n'a pas eu assez de mots pour englober dans ses remerciements les élus des collectivités territoriales ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont pris part au chantier.

Tout était rose à la « semaine bleue »

Comme le dit l'adage, « Les petits ruisseaux », titre du film présenté cette année dans le cadre de la « semaine bleue », font les grandes rivières.
De la même manière, les manifestations de solidarité, comme les gestes d'amitié en faveur des personnes âgées, contribuent au bonheur de vivre d'une catégorie de population souvent isolée ainsi qu'à sa reconnaissance.
C'est avec un plaisir évident qu'une centaine de personnes se sont retrouvées devant le grand écran de la salle de projection pour marcher sur les traces d'Emile, héros du film interprété par Daniel Prévost.
« Nous nous retrouvons chaque année de la plus agréable des façons pour passer quelques instants ensemble », a résumé Marcel Martinez, insistant sur « la qualité de cette rencontre au sceau de l'amitié et de l'échange ».

La lettre de l'intercommunalité

Journées forestières : la planète verte fait le plein

Dix mille personnes ont accompagné la 19ème édition des journées forestières sur le site du Campérié. Au succès de ce rendez-vous qui regroupe le matériel et les professionnels assurant la gestion de la forêt et son exploitation, s'ajoute l'enthousiasme manifesté par les participants au gré des animations qui ont donné à l'événement sa dimension festive et originale.

Autour du pôle bois-énergie et des démonstrations des métiers de la forêt, le public s'est enquis des diverses pratiques et matériels : tronçonneuses, chaudière à granulés, scierie mobile, scierie-fendage, déchiquetage et broyage, tracteurs d'élagage, etc... La démonstration de débardage en forêt, réalisée par Alain Bourrel et Jérémy Dunyach, a également été suivie par de nombreux spectateurs.

Côté compétition, le championnat de France de tronçonneuse de précision a rassemblé 25 concurrents sur deux jours, qui se sont affrontés lors des diverses épreuves : abattage, démontage et remontage de chaîne, coupe combinée, coupe précision et ébranchage. Camille Nollet fut le plus fort.

Les animations dans leur ensemble elles aussi ont suscité un véritable engouement. Egal à lui-même, le champion de France de sculpture à la tronçonneuse, Nicolas Gombert a ravi le public par ses réalisations, à l'image de Patrick Ambert dresseur de chevaux et de l'équipe des « Crapauteux » qui a réalisé plus de 400 baptêmes à bord de 4X4. Les enfants n'ont pas été en reste, avec les balades à dos d'âne, la pêche à la truite et les tracteurs à pédales.

Un hommage fut rendu par Alfred Vismara à Dominique Gordo et Gilbert Moschetti, récemment disparus, qui se sont beaucoup investis dans l'organisation des Journées Forestières. Un magnifique rendez-vous suscitant toujours plus d'intérêt au fil des éditions.

Record de participation au «passeport vacances» de Toussaint

Deux fois par an, pour les vacances scolaires de Toussaint et de Pâques, des activités sportives, ludiques et culturelles sont proposées par l'intermédiaire de la Communauté de Communes dans le cadre d'une opération appelée « passeport vacances ».

Cela fait maintenant plusieurs années que la formule a été lancée, et le succès ne cesse de se confirmer. Ainsi 80 enfants ont participé au dernier rendez-vous. Ils ont pu découvrir parmi toutes les activités proposées de nouvelles passions : percussions, rugby, gym, danse, foot, jeux de rôles, poésie, accrobranche, randonnée, philatélie...

Cette année encore, le train fantôme du Pays Cathare et du Fenouillèdes a fait le plein en direction du grand frisson : ribambelle d'enfants déguisés et grimés en mages, sorcières, courges, accompagnés de leurs parents. Un voyage ponctué de quelques petites mises en scène bien dans le ton : absence de lumière dans les compartiments lors du franchissement des tunnels, salués par de grands cris d'épouvante, et surtout l'irruption de monstres maléfiques envahissant l'autorail, créant la panique d'Halloween 2013.

Toutes ces animations ont permis de profiter de l'encadrement des animateurs des associations présentes, ainsi que des équipements mis en place sur l'ensemble du canton et des cantons voisins.

Un jeune interne en formation à la maison de santé

Ça bouge à la maison de santé pluri professionnelle ! Fidèle à l'engagement pris dans le projet de santé, élaboré à la demande de l'Agence Régionale de Santé, la maison de santé de la Haute Vallée de l'Aude et du Donezan accueille depuis une semaine le Docteur Nouri, interne en médecine, qui a choisi le secteur rural pour se former à la médecine générale.

Ainsi pendant six mois, ce jeune médecin parisien, qui a fait ses études à la Pitié Salpêtrière, va se partager entre plusieurs cabinets de praticiens aguerris afin de se rendre compte de ce qui l'attend pendant de nombreuses années en diversifiant les approches professionnelles.

Ce parcours, obligatoire à partir de la 8ème année de médecine, permet aux futurs médecins généralistes d'atténuer leur appréhension loin des références hospitalières et d'apprécier la diversité de leur métier tout en profitant de la qualité de vie de notre région, libre à ces médecins de s'installer là où ils le voudront avec déjà une expérience non négligeable.

Les deux médecins de la maison de santé, les Docteurs Bordes et Valéro, formés pour accueillir ces internes, ont validé leur maitrise de stage afin de garantir la meilleure formation possible avec des recyclages réguliers.

La maison de santé innove également avec la venue d'une nouvelle infirmière et la mise en place d'une consultation hebdomadaire, à partir du mois de janvier, d'une diététicienne et d'une ergothérapeute. Dans l'attente, les patients peuvent d'ores et déjà prendre rendez-vous au numéro de la maison de santé.

Une équipe qui se complète petit à petit afin de garantir sur place la couverture des besoins sanitaires essentiels tout en participant à la formation des futurs généralistes c'est là le but des maisons de santé.

Communauté de Communes du Canton d'Axat
66, route départementale, 11140 AXAT
Tél. : 04 68 20 58 38 - Fax : 04 68 20 53 45 E-Mail : cdc-axat@wanadoo.fr
Responsable de la publication : Marcel Martinez - **Rédaction :** Valérie Clément, Sarah Martinez, Frank Grossin, Philippe Raynaud, Georges Chaluleau - **Crédit photo :** Communauté de Communes.
Décembre 2013 - Imprimerie : D3 11300 - Dépôt légal à parution